



Amiens, le 12 janvier 2015

Communiqué de presse

Plan Vigipirate

Adaptation des mesures Vigipirate – Point de situation



Dans la Somme, le dispositif en place depuis vendredi soir est maintenu (cf. dernier communiqué – point de situation au 09/01/2015).

Les organes de presse (France Bleu, France 3 et Courrier Picard), les principaux lieux de culte, les lieux de grands rassemblements, les bâtiments publics et les grands centres commerciaux font ainsi toujours l'objet d'une protection renforcée.

Renforts militaires

Depuis ce dernier week-end, un détachement de l'armée de Terre s'est déployé à Amiens, en appui des policiers déjà fortement mobilisés.

Composé d'environ 40 soldats, il a pour mission de mener des patrouilles mixtes dans le secteur de la gare et du centre ville. Il est également en charge de la surveillance permanente de la synagogue d'Amiens.

Sorties scolaires

En lien avec les préfets de l'Aisne et de l'Oise, les déplacements scolaires en Picardie ainsi que les voyages à l'extérieur de la région sont autorisés sans restriction.

Seules les sorties scolaires à destination de l'Île de France demeurent interdites.

Rappels sur la vigilance lors des regroupements de population

Les spectacles, offices culturels, manifestations culturelles, publiques et grands rassemblements ne sont pas annulés. Les policiers et gendarmes renforceront leur présence aux abords de ces événements.